

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

Date de convocation : 13/02/2023
Secrétaire de séance : JONGMANS Thérèse

L'an deux mille vingt-trois et le 21 Février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents (11) : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absent (4) : COUX Emmanuel, FIAMENGGHI Martine (procuration de vote), FEITH Jérôme, LINETTE Séverine (procuration de vote).

N° 06-2023 : AIDE FINANCIERE AU PROFIT DES SINISTRES TURCS ET SYRIENS

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'urgence de la situation,

Face à la tragédie humaine causée par les séismes dévastateurs en Turquie et en Syrie, survenus le 06 février dernier, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité pour soutenir les sinistrés turcs et Syriens. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisés pour accompagner la population soumise à cette situation.

Sensible à ce drame humanitaire, la commune de Ste-Hélène-du-Lac tient à apporter son soutien et sa solidarité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de faire un don d'un montant de 1 000 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
- autorise Mme Le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 21 Février 2023.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Thérèse JONGMANS

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le